Mes très chers et très chères élèves,

Avant tout chose, j’espère que vous et vos familles vous portez bien.

Et non, je ne vous oublie pas !

Vous trouverez dans les pages suivantes les corrigés de la suite du cours dont vous disposez déjà. Je vous invite donc à travailler la géographie quelque peu.

Je reste à votre disposition via mon adresse email suivante : [monsieur.jriri@hotmail.com](mailto:monsieur.jriri@hotmail.com)

Bon travail !

JRIRI Yassine

**Corrigé de la page 19, partie 1 (étude de documents) :**

1. Dès les années 20, la politique migratoire belge se fonde sur le principe suivant : l’immigration n’est autorisée que si elle joue un rôle économique.

2. A partir de la fin des années 1950, la Belgique signe plusieurs accords suite à la croissance économique qui s’amplifie et suscite un grand besoin de main-d’œuvre.

3. La Belgique se dirige naturellement vers le Maroc qui vit ses premières heures de nation indépendante (1956). Le jeune pays connaît beaucoup de problèmes propres à son inexpérience, comme le chômage, l’incapacité de gestion des ressources, les pénuries, … L’émigration hors du Maroc représente alors une soupape de sécurité idéale.

4. En 1974, la Belgique décide l’arrêt total de l’immigration économique pour les ressortissants hors Union européenne suite à une chute de la croissance économique (due au premier choc pétrolier mondial en 1973).

5. A partir de 1970, le gouvernement décide de mettre en place une politique encourageant le regroupement familial pour stabiliser la main-d’œuvre et contrer la baisse de la fécondité.

6.

Le document 5 porte sur la diversité des nationalités des étrangers résidant en Belgique.

L’Italie, suivie de la France et des Pays-Bas sont les principales nationalités des étrangers résidant en Belgique.

Le document 6 porte sur les catégories professionnelles des immigrés et des Belges.

Les immigrés sont majoritaires dans le travail manuel ou à la chaîne.

Le document 7 porte sur le taux de chômage en Belgique et chez ses voisins.

Les étrangers hors UE ont, dans l’ensemble des pays cité, un taux de chômage plus élevé que les nationaux.

**Corrigé de la page 23, partie 1 (étude de documents) :**

* Il est vrai que la capitale de la Turquie (Ankara) se trouve dans le continent asiatique. Cependant, une partie de la Turquie notamment la ville d’Istanbul se trouve dans le continent européen. Par conséquent, la Turquie est européenne.
* La Turquie n’est pas historiquement européenne. Cependant, en 1923 Mustafa Kamal Atatürk a réformé et occidentalisé la société turque. Ce changement se traduit par une laïcité absolue, un changement d’écriture, de coutumes, …

Ces éléments nous montrent que la Turquie s’est rapprochée des éléments historiques des pays européens.

* L’Europe est un ensemble de pays chrétiens. Comme pays musulman, la Turquie apporterait au modèle européen une capacité de rayonnent mondial prouvant que l’islam est compatible avec la démocratie.
* Nous constations aujourd’hui un vieillissement de la population européenne. En intégrant la Turquie, l’Europe verra sa population globale rajeunir. De plus, les turcs pourraient compenser le manque de personne suite au vieillissement de la population car la population turque est plutôt jeune.
* L’Union européenne est avant tout un projet politique et économique. En intégrant la Turquie, l’UE pourrait voir son économie se redresser car la Turquie est un marché de 65 millions de consommateurs.
* Les gains de l’intégration de la Turquie dans l’UE sont plus importants que les coûts. Voir dernier argument (65 millions de consommateurs).

**Corrigé de la page 27, partie 1 (étude de documents) :**

1.

1. Le document 1 porte sur l’évolution de l’espérance de vie. Nous constatons que l’espérance de vie ne fait qu’augmenter au fur et à mesure des années. En effet, l’espérance de vie a augmenté passant de 46,8 ans en 1950 à 71,4 ans en 2018. La projection prédit une espérance de 77,6 ans en 2050 et 83 ans en 2100.

2. Le document 2 porte sur l’évolution de l’espérance de vie en France et les raisons de cette évolution. De 1900 à 2000, l’espérance de vie en France est passée de 48 à 79 ans soit une hausse de 65%.

Cette avancée s’explique par de nombreux progrès. Progrès sanitaires : prise en charge de la grosse et des nourrissons, antibiotiques, vaccinations, chirurgie, etc. Le second progrès est social : allègement du travail, congés payés, allègement du temps de travail, accès aux soins et à la scolarité, accès à l’eau courante, électricité, chauffage, accès au logement, etc.

3. Le document 3 porte sur les dépenses de santé annuelle par tranches d’âges en euro. Nous constatons que les dépenses de santé annuelle augmentent en fonction de l’âge. Plus la personne est âgée, plus les dépenses de santé sont importantes.

4. Le document 4 porte sur les coûts budgétaires du vieillissement de 2005 à 2050, en % du PIB. Nous constatons qu’au fur et à mesure du temps (2005, 2011, 2030, 2050), les coûts des pensions et soins de santé augmentent.

A titre d’exemples, les pensions représentent 9,1% du PIB en 2005 et représenteront 13% du PIB en 2050. Les soins de santé représentent 7, 1% du PIB en 2005 et représenteront 10,8% du PIB en 2050.

5. Le document 5 se questionne sur la question suivante : pourquoi l’Europe ne fait-elle pas plus d’enfants ?

Constat : alors que le taux de fertilité nécessaire pour assurer le renouvellement des générations est estimé à 2,1 enfants par femme, le taux moyen constaté dans l’Europe des 25 est de 1,5 enfants par femme.

Les démographes évoquent plusieurs facteurs qui expliquent le déclin européen. Premièrement, le niveau d’éducation des mères qui leur impose d’équilibrer vie familiale et carrière. Deuxièmement, les changements de valeurs culturelles et individuelles. Troisièmement, l’augmentation des divorces et la baisse du nombre de mariages. Quatrièmement, les nouveaux styles de vie (plus de contraception, grosses plus tardives).

6. Le document 6 porte sur le vieillissement comme opportunité pour l’emploi. En effet, dans les transports publics, des milliers d’emplois sont à pourvoir chaque année. A titre d’exemple, le groupe SNCB recrute chaque année 1.300 collaborateurs afin de compenser les départs à la retraite.

7. Le document 7 porte sur les opportunités du vieillissement. Premièrement, avec l’augmentation de l’espérance de vie, les personnes pourraient continuer à travailler afin d’alléger la hausse des charges sociétales liées au vieillissement (pensions). Deuxièmement, une population vieillissante constitue une opportunité pour le secteur des entreprises qui offriraient des services pour seniors.

8. Le document 8 tente de contrebalancer l’argument selon lequel le vieillissement de la population est fonction de l’augmentation des dépenses de santé. Selon l’article, si les dépenses de santé augmentent en fin de vie, ce n’est pas uniquement dû au vieillissement de la population mais cela est également dû à la proximité du décès. C’est en fin de vie que les dépenses de soins de santé sont très élevé.

**Corrigé de la page 31, partie 1 (étude de documents) :**

1. La transition démographique est le passage d’un régime à forte fécondité et à forte mortalité à un régime dans lequel ces deux taux deviennent faibles, aboutissant à une stabilisation de la population.

2. Les migrations sont nécessaires du point de vue démographique pour faire face au vieillissement des populations des pays occidentaux. Une immigration de remplacement serait la solution aux problèmes liés au vieillissement de la population.

3. En Italie, les migrations ont contribué à la réduction du rythme du vieillissement entre 2002 et 2010, mais n’ont pas été suffisantes pour renverser la tendance, ni même stopper le processus de vieillissement de la population.

**Corrigé de la page 33, partie 1 (étude de documents) :**

Lire la fiche Savoir portant sur les pyramides, avant de réaliser les exercices.

**A. Allemagne**

La pyramide des âges de l’Allemagne en 2013 a une forme en toit de pagode.

Cette forme est caractérisée par la diminution de la natalité.

Oui, il y a un déséquilibre entre les sexes.

A partir de la tranche d’âge 65 – 69 ans, il y a un déséquilibre entre les sexes. Ce déséquilibre se caractérise par la présence de plus de femmes que d’hommes.

Hypothèse : Ce déséquilibre s’explique par une mortalité d’hommes plus importante que celle des femmes.

Vieillissante.

**B. Turquie**

La tranche d’âge la plus importante est la tranche d’âge 20 – 64 ans.

Nous pouvons déduire que la population est plutôt jeune.

La pyramide des âges de la Turquie en 2013 a une forme en toit de pagode.

Cette forme est caractérisée par la diminution de la natalité. Cependant, dans le cas de la Turquie le vieillissement de la population est beaucoup plus faible que celui de l’Allemagne.

**C. Maroc**

La tranche d’âge la plus importante est la tranche d’âge 20 – 64 ans.

Nous pouvons déduire que la population est plutôt jeune.

La pyramide des âges du Maroc au 2017 a une forme en parasol.

Cette forme est caractérisée par une très forte natalité.

**Corrigé de la page 21, partie 2 (fiches Savoirs) :**

# Lien internet de la vidéo : <https://www.lemonde.fr/proche-orient/video/2015/10/27/comprendre-la-situation-en-syrie-en-5-minutes_4798012_3218.html>

**Acteurs :** Le régime de Bachar el-Assad.

**Objectifs :** Le régime est déterminé à garder le pouvoir.

**Alliés :** L’Irak, le hezbollah libanais et l’Iran sont des acteurs chiites qui envoient des hommes combattre au côté du régime. La chute de l’allier syrien affaiblirait l’arc chiite au Moyen-Orient.

Le régime syrien bénéficie du soutien de la Russie qui a pour objectifs de maintenir au pouvoir le président Bachar, seul allié qui lui reste dans la région. Conserver sa base navale en méditerranée (Tartous) et limiter l’expansion de l’Etat islamique pour éviter le retour sur son sol de djihadistes tchéchène ayant combattus dans ces rangs.

**Acteurs :** Les forces rebelles, un ensemble hétérogène qui compte dans ces rangs des unités de l’armée syrienne libre (l’aile modérée de l’insurrection), le front Al-Nosra (la branche syrienne d’Al-Qaida), Ahrah al-Cham (un groupe islamiste).

**Objectifs :** Faire tomber le régime de Bachar el- Assad.

**Alliés :** La Turquie, la Jordanie, l’Arabie Saoudite et le Qatar soutiennent les rebelles syriens financièrement et leurs livrent des armes. Ces derniers souhaitent voir tomber le régime de Damas qui est alaouite, une confession proche du chiisme. Leur idée est de le faire remplacer par un régime sunnite.

La Turquie craint la création d’un grand Kurdistan autonome.

Les forces rebelles sont soutenues par les Etats-Unis et les pays européens qui ont pour ambition, d’une part, d’obtenir une transition politique en Syrie sans Bachar el-Assad et, d’autre part, empêcher la création d’un véritable Etat par l’EI.

**Acteurs :** Les forces kurdes.

**Objectifs :** Les kurdes revendiquent un Etat propre au Nord-Est de la Syrie.

**Alliés :** Les kurdes syriens sont soutenus par les forces kurdes éparpillés dans la région, surtout en Turquie avec le PKK et en Irak dans une moindre mesure avec le PDK.

Les Etats-Unis et les pays européens.

**Acteurs :** L’Etat islamique qui est une organisation djihadiste.

**Objectifs :** Accroitre son influence, créer un Etat.

**Alliés :** /